

NOM DE L'ÉCOLE OU DES ÉCOLES
Ecole Primaire La Colombe 42330 St Galmier

DATE	HORAIRES	DURÉE DE LA RÉUNION
Mardi 5 novembre 2024	18h30/20h30	2h

Personnes présentes : Mme Morere (élue représentant la municipalité), Mme Beyssac (responsable municipale enfance jeunesse) Mme Phéron (directrice périscolaire) , Mme Dancert (ATSEM Le Petit Prince), Mmes Demirdjian, Avond, Durry, Brunel, Bouchet, Boudarel, Dupin, Ebersold, Arnaudeau, Chazal, Giroux, Goepf (enseignantes), Mrs Bonnefoy, Leonarduzzi, (enseignants) Mr Veuillet (directeur de l'école), Mmes Desbree, Ecochard, Brosseau, Néel, Ferrari, Fournier, Deloire, Gonon, Mr Bornet (représentants élus des parents d'élèves)

Excusé: Mr Jean Paul Cusset (délégué de l'éducation nationale)

Ordre du jour :

- Règlement intérieur (signature par les membres du conseil d'école)
- Résultats des élections
- Effectifs
- Climat scolaire
- Exercices de sécurité
- Evaluation d'école, nouveau projet d'école
- Evaluations nationales du CP au CM2
- Aides pédagogiques complémentaires
- Travaux, acquisition de matériel
- Projet et activités des classes, budget de la coopérative scolaire
- Budget scolaire
- Questions des parents d'élèves et de la municipalité

➤ **Règlement intérieur**

Il existe un règlement propre à chaque site: «Le Petit Prince» et «La Colombe». Il est signé par les représentants des parents d'élèves au premier conseil d'école de l'année scolaire. Le règlement est affiché à l'école et communiqué aux familles dans le cahier de liaison et dans son intégralité en maternelle, et sous forme d'extraits à l'élémentaire.

Quelques rappels importants :

Site du Petit Prince : Il est rappelé que les personnes qui amènent les enfants à l'école doivent

impérativement les accompagner jusqu'à leur classe et les remettre à un personnel de l'école, enseignant ou ATSEM. Les enfants ne doivent en aucun cas être laissés seuls dans l'enceinte de l'établissement.

Site de La Colombe : Lorsqu'un enfant est absent, les parents doivent impérativement prévenir l'école. En effet, à l'élémentaire certains enfants se rendent seuls à l'école et pourraient rencontrer des problèmes sur le trajet maison/école. Ne pas laisser de message sur le répondeur ; il faut avoir un personnel en ligne. (voir règlement intérieur)

Comment contacter l'école :

Mobile : 06 69 70 40 76 (en priorité pour l'élémentaire sur les horaires scolaires)

Maternelle "Le Petit Prince" : 04 77 54 13 90 (en priorité pour la maternelle sur les horaires scolaires)

Elémentaire "La Colombe" : 04 77 54 01 50

Périscolaire (cantine, étude, garderie) 04 77 54 05 92 et 06 98 33 18 60 (Mme Vanessa Beyssac) 06 63 19 63 00 (Mme Myriam Phéron)

Cantine maternelle : 04 77 54 01 80

Cantine élémentaire : 04 77 52 54 78

Garderie maternelle : 04 77 83 55 80

Etude Elémentaire : 04 77 54 01 50

Adresse mail : ce.0421200b@ac-lyon.fr

Cette adresse mail est valable pour l'ensemble du groupe scolaire. Lorsque vous l'utilisez pour contacter l'école; indiquez précisément l'objet de votre message et votre identité. Ne communiquez pas par mail s'il s'agit de demandes ou d'informations urgentes.

Tous ces numéros figurent dans le cahier de liaison des enfants.

Ils sont également sur le site internet de l'école qui est accessible depuis un smartphone : (Taper école La Colombe St Galmier dans votre moteur de recherche.)

Comment avertir la mairie en cas de changement d'emploi du temps de votre enfant : (inscription ou annulation cantine, périscolaire de dernier moment)

04 77 54 05 92 et 06 98 33 18 60 (Mme Vanessa Beyssac) 06 63 19 63 00 (Mme Myriam Phéron)

➤ **Résultats des élections**

-Les résultats et les noms des élus sont affichés sur les panneaux extérieurs, au Petit Prince et à La Colombe.

-Nombres d'inscrits sur les listes électorales: 457 (496 l'année passée)

-Nombres de votants: 173 (317 l'année passée). Suffrages exprimés: 155 (300 l'année passée)

-Bulletins nuls ou blancs : 18. (19 l'année passée)

-Taux de participation: 37.86% contre 63.91 % en 2023

Le taux de participation est faible cette année en raison d'une erreur dans le premier envoi du matériel électoral. La liste des candidats n'était pas complète. Une seconde liste a été communiquée aux familles. Seuls les votes retournés à l'école avec la liste définitive ont été pris en compte.

Le nombre de candidats volontaires pour être représentants titulaires était inférieur au nombre de classes de l'école; le règlement des élections veut que, si la parité n'est pas assurée, un tirage au sort ait lieu pour désigner le nombre de candidats manquants parmi des parents volontaires.

3 personnes ont été désignées par tirage au sort.

Voici les résultats :

Parents Titulaires :

- Sophie Brosseau (Valentine CE1/CE2),
- Ana Ecochard (Mira CE2, Alhena CP Mme Demirdjian, Logan PS)
- Maryline Cherbut(Enzo CE2)
- Anne Sophie Burgos (Garance CM1 Mme Arnaudeau)
- Lucile Deloire (Margaux MS/GS)
- Aurélie Desbree (Klervi CM1 Mme Arnaudeau)
- Marion Fournier (Ambre CM2 Mmes Boudarel et Verdier, Gabriel CE2, Alice MS)
- Anne Charlotte Fraxanet (César PS)
- Mélanie Ferrari (Faustine GS)
- Caroline Gonon Aubert (Victoria PS)
- Rémi Brugère (Romane CP, Mme Demirdjian)
- Laureen Néel (Maxence CP Mme Demirdjian)
- Baptiste Bornet (Manolie CM1 Mme Arnaudeau), Aubeline CE1/CE2)
- Fatima Bellakdhar (Tess CE2, Sami CM1, Mme Dupin)

Parent Suppléant :

Nathalie Pereira (Garance CP Mme Demirdjian)

(Les parents qui ont été désignés par tirage au sort sont Mmes Néel et Bellakdhar ,ainsi que Mr Bornet.

➤ **Effectifs(au 5 novembre 2024)**

Site du «Petit Prince»:91 élèves (103 l'année dernière)

Certaines ATSEM ne sont dans les classes du Petit Prince qu'à temps partiel, c'est pourquoi elles sont parfois deux à intervenir dans une même classe.

- Classe de Mr Bonnefoy PS (ATSEM Corinne Dancert): 26
- Classe de MS de Mme Giroux (ATSEM : Ophélie Pattier): 21
- Classe de Mme Chazal MS/ GS (ATSEM Jocelyne Berthet et Marine Thivilliers): 15+16=21
- Classe de Mme Durry GS (ATSEM Farid Salma):23

Site de «La Colombe» 219 élèves (228 l'année dernière)

2 élèves supplémentaires devraient rejoindre l'école au mois de décembre (en CP et CM1)

- Classe de Mme Avond CP: 22 (dont 1 élève d'ulis)

- Classe de Mme Demirdjian CP: 22
- Classe de Mme Brunel CE1:23 (dont 2 élèves d'ulis)
- Classe de Mme Bouchet CE1/CE2: 16+8=24
- Classe de CE2 Mr Leonarduzzi: 28 (dont 3 élèves d'ulis)
- Classe de CM1 Mme Dupin: 24 (dont 1 élève d'ulis)
- Classe de CM1 Mme Arnaudeau 24
- Classe de CM2 de Mmes Boudarel (à 75%) et Verdier(à 25%):26
- Classe de CM2 Mme Goepp 26
- ULIS Mme Ebersold : 7 (Un agent municipal apporte son aide le matin sur le dispositif ulis : il s'agit, selon les jours, de Myriam Phéron ou de Brigitte Barret)

Cette année, la répartition des élèves dans les différentes classes d'âge a permis de limiter le nombre de cours doubles : 2 classes sont concernées contre 5 l'année dernière. Il n'y a pas de classe de GS/CP et donc pas d'enfants d'âge maternelle sur le site de l'élémentaire.

-Mmes Karine Reymond, Audrey Gacon , Isabelle Robert, Béatrice Fournier, et Patricia Michaud AESH, interviennent auprès des élèves de l'ulis, ainsi qu'auprès d'autres élèves auxquels la MDPH a accordé une aide humaine. Elles peuvent occasionnellement, lorsqu'elles sont dans une classe, et notamment à l'occasion de travaux de groupes et d'ateliers, intervenir auprès de tous les élèves de l'école.

Le planning des AESH ainsi que leur établissement d'affectation peuvent être revus en cours d'année.

Cette année, l'école bénéficie, tout comme l'année dernière de la présence d'un Volontaire Service Civique Mieszczak.

Il a commencé sa mission le 7 octobre à La Colombe. Il intervient à l'élémentaire. Il est chargé, le matin, d'appeler les parents dont les enfants sont absents, et qui n'en ont pas informé l'école.

Lorsque le directeur de l'école est à la maternelle, il répond au téléphone ouvre la porte aux parents, élèves, livreurs, qui doivent entrer ou sortir pendant les horaires scolaires. Il est en appui de l'équipe d'AESH sur le temps méridien, pour l'accompagnement des élèves d'ulis.

Il élabore petit à petit son planning en proposant ses compétences aux enseignants.

Mme Desbois, intervenante en musique proposée par la municipalité à notre établissement intervient dans toutes les classes de la PS au CM2 pour un cours de musique hebdomadaire.

- 310 élèves sont donc inscrits à l'école primaire, contre 331 élèves l'année dernière. (Cela représente une moyenne de 23,84 élèves par classe)

49 élèves de CM2 ont quitté l'école en fin d'année scolaire dernière et 26 PS ont effectué leur première rentrée au Petit Prince.

Cela explique la baisse d'effectif de l'école par rapport à 2023/2024.

A la rentrée de septembre, l'école a accueilli, hors Petite Section, 17 nouveaux élèves en provenance d'autres établissements, dont 4 élèves en ulis. Cela a compensé la baisse du nombre d'élèves tout au long de l'année scolaire dernière; il y avait eu 18 départs, pour 2 arrivées en cours d'année.

Le constat de la baisse d'effectifs de l'école a conduit Mr le directeur académique à attirer de nouveau l'attention du maire de St Galmier sur ce point par un courrier, ainsi qu'il l'avait fait l'année dernière. Mme Morere indique qu'elle a sollicité un rendez-vous auprès Mme Guillerm (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription) afin d'échanger sur l'évolution des effectifs du groupe scolaire.

52 CM2 quitteront la Colombe en juillet prochain. 48 enfants sont nés sur la commune en 2022. Cette année 68 % des enfants nés à St Galmier ont fait leur rentrée en PS au Petit Prince. Si le ratio est le même pour la rentrée de septembre 2025, cela signifierait la présence de 33 PS.

On peut penser que les effectifs seront donc moins importants à la rentrée de septembre 2025 qu'à l'heure actuelle.

Les écoles doivent retourner à l'académie, au mois de novembre, des prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2025. L'école a envoyé, avant les vacances de Toussaint, une enquête en direction des parents de l'école et des parents dont les enfants figurent sur les la liste des naissances sur St Galmier en 2022 : A ce jour, 10 familles ont pris contact avec l'établissement pour une éventuelle inscription en PS et 5 pour une inscription en TPS.

➤ **Climat scolaire :**

Le climat scolaire de l'école est dans l'ensemble apaisé. Les chamailleries, les querelles entre enfants, si elles sont fréquentes, trouvent la plupart du temps des solutions et sont rapidement oubliées. Il arrive cependant que des élèves vivent mal certaines situations. L'équipe enseignante est donc attentive à ce domaine de la vie scolaire quotidienne.

Elle travaille dans ce domaine en liaison avec le personnel municipal qui encadre les élèves lors des temps périscolaires (cantine, garderies, études...)

La responsable du temps périscolaire à La Colombe (Myriam Phéron) et le directeur de l'école échangent fréquemment; il y a, notamment, une communication des incidents qui se produisent entre ou avec les élèves, non exhaustive cependant, compte tenu des tâches de chacun.

Le groupe scolaire « La Colombe » est adhérent au programme PHARE (plan de prévention du harcèlement) de l'éducation nationale, depuis l'année dernière.

Cela signifie que l'école est dotée d'un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement. Ce protocole donne un cadre pour recueillir la parole de tous les protagonistes, rencontrer les familles des élèves concernés, mettre en place des actions et un suivi de la situation. Il a évolué l'année dernière suite à un travail de l'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription.

Le terme Harcèlement doit être employé avec discernement : il ne s'applique pas à toutes les situations de conflits ou d'incidents relationnels.

Le harcèlement se caractérise par :

- La répétition d'actions négatives sur une certaine durée.
- La disproportion des forces et notamment le rôle du groupe.
- L'incapacité pour celui qui subit de se défendre lui-même.

Les notions de respect de l'autre, d'empathie, sont abordées dans le cadre des programmes d'Education Morale et Civique à l'élémentaire. Des situations pour travailler sur les émotions et les relations avec les autres sont mises en place également en maternelle.

- A partir de la rentrée des vacances de Toussaint, des élèves de CM2 vont être formés pour accomplir des missions de médiation dans la cour de récréation. Ils interviendront également sur les temps périscolaires. Ce sont les élèves de la classe de Mmes Boudarel et Verdier qui commenceront.

Les médiateurs ont pour rôle d'aider les élèves à résoudre leurs conflits dans la cour de récréation ; ils ont également pour consigne de recourir aux adultes de surveillance en cas de difficultés.

Ils effectueront leur mission par groupes de 2 ou 3 élèves. Pour être repérés par leurs camarades, ils porteront un gilet de couleur.

Les médiateurs jouent pendant la récréation, tout comme les autres enfants. Ils interviennent sur sollicitation de leurs camarades, ou bien s'ils remarquent une situation de conflit.

Ils iront présenter leur mission dans toutes les classes de l'élémentaire avant de débiter.

- L'équipe d'école peut s'appuyer sur différents partenaires pour ce qui concerne les questions concernant le climat scolaire :
 - L'équipe d'enseignements spécialisés de l'Inspection de l'éducation nationale.
 - Le référent académique « harcèlement ».
 - La psychologue scolaire.
 - L'infirmière et le médecin scolaire.

- **Exercices de sécurité**

Exercice incendie : un exercice d'évacuation a eu lieu au Petit Prince le lundi 30 septembre puis à La Colombe le vendredi 4 octobre

Exercice PPMS « attentat intrusion » : un exercice a eu lieu au Petit Prince le lundi 7 octobre et à La Colombe le mardi 8 octobre

Les exercices se sont déroulés de manière satisfaisante. C'est la première fois que le nouveau système d'alerte intrusion installé récemment était testé en conditions d'exercice. (Une alarme sonore a remplacé le « bouche à oreilles » pratiqué jusqu'ici)

L'exercice attentat intrusion est effectué en essayant de limiter le stress des enfants, notamment au Petit Prince, où il est présenté comme un jeu de cache-cache.

Un exercice PPMS « confinement » aura lieu sur chaque site avant la fin de l'année civile.

➤ **Evaluation d'école et nouveau projet d'école :**

L'Education Nationale évalue désormais les établissements scolaires tous les 5 ans. Un nouveau projet d'école doit être rédigé par chaque établissement suite aux conclusions de cette évaluation et aux préconisations des évaluateurs.

L'évaluation des écoles porte sur les domaines suivants:

- 1 Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- 2 Le bien être de l'élève, le climat scolaire
- 3 Les acteurs et le fonctionnement de l'école
- 4 L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Le groupe scolaire La Colombe (maternelle Le Petit Prince et élémentaire La Colombe) est évalué cette année.

Voici les étapes de l'évaluation d'école :

- Dans un premier temps l'établissement doit rendre un rapport d'auto évaluation.
- Ce rapport sera étudié par une équipe d'évaluateurs externes (inspecteurs de l'Education Nationale, conseillers pédagogiques, directeurs d'écoles et de SEGPA....)
- Les évaluateurs viennent en général effectuer une visite de l'école en indiquant les personnes qu'ils désirent rencontrer (enseignants , directeur, ATSEM, AESH, parents d'élèves, représentants et agents de la municipalité..)
- Les évaluateurs rédigent un pré rapport contenant des préconisations pour la réaction d'un nouveau projet d'école. Ils présentent leur travail à l'équipe d'école et rédigent suite à cet échange un rapport définitif.
- Le rapport est présenté en conseil d'école (fin de cette année scolaire ou premier conseil de l'année prochaine)
- L'équipe d'école rédige un nouveau projet d'école.

L'école travaille actuellement à son auto évaluation : les parents d'élèves ont été sollicités, dans ce cadre, par l'intermédiaire d'un questionnaire portant sur divers aspects de la vie de l'établissement.

Mercredi 20 novembre de 8h30 à 11h30 aura lieu un moment d'échange entre les enseignants, les ATSEM, les AESH, des représentants du personnel mairie (restauration scolaire, hygiène des locaux), du personnel périscolaire (selon les disponibilités de chacun), des représentants des parents d'élèves. Le Délégué de l'Education Nationale, Mr Cusset sera présent également. Cette rencontre sera l'occasion de débattre des quatre domaines sur lesquels porte l'évaluation d'école.

L'année dernière, dans le cadre de l'avenant au projet d'école 2016/2021 l'école a mis l'accent sur :

- La liaison Grande Section CP : correspondance entre les élèves de GS du Petit Prince et les élèves de GS et CP de La Colombe, rencontre danse et chant à l'occasion du carnaval, rencontre « école du dehors » au printemps, rencontre « visite de l'école élémentaire » avec différents ateliers, en fin d'année.

Les enseignantes de CP ont élaboré, à l'attention des parents de GS, un document « en route pour le CP » qui est disponible sur le site internet de l'école.

- L'harmonisation du travail effectué dans les classes de cycle 3 en histoire, géographie, sciences et technologie : une programmation a été rédigée en sciences. Ce travail demande à être poursuivi.

➤ **Evaluations nationales du CP au CM2**

Au mois de septembre ont eu lieu les évaluations nationales ; pour la première fois tous les niveaux de classes du CP au CM2 étaient concernés.. Ces évaluations permettent d'identifier les besoins des élèves. Les enseignants peuvent s'appuyer sur les indications qu'elles donnent pour décider des domaines à travailler en priorité.

D'une manière générale, les résultats des élèves de La Colombe sont satisfaisants .

Il n'y a pas encore, à ce jour de remontées des résultats départementaux et nationaux de ces évaluations.

➤ **Activité pédagogiques complémentaires**

Les activités pédagogiques complémentaires sont des temps d'enseignement.

En élémentaire, une priorité est accordée au Français et particulièrement à la lecture, ainsi qu'aux mathématiques.

En maternelle, les activités langagières seront privilégiées.

Une attention particulière sera également apportée à la prévention du décrochage scolaire.

Organisation sur le site du Petit Prince :

Lundi , Mardi, jeudi, (selon les enseignants): : 11h30/12h
Seuls MS et GS sont concernés pour l'instant.

Organisation sur le site de La Colombe :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur le temps méridien ou à 16h30 (selon les enseignants) :

L'autorisation des parents est requise pour la **participation aux temps d'APC : un imprimé est donné aux élèves concernés.**

➤ **Travaux, acquisition de matériel :**

- 2 classes ont été repeintes pendant l'été à l'élémentaire : classe de Mmes Boudarel et Verdier et classe de Mme Goepf, et une autre pendant le sera prochainement: classe de Mme Ebersold.
- Un bureau adapté a été acheté par la municipalité pour une élève de la classe de Mme Ebersold.
- Le projet de réaménagement de la cour de récréation du Petit Prince est en bonne voie. Le train sera supprimé, ainsi que le toboggan actuel qui n'est plus aux normes.
- L'installation téléphonique doit être revue prochainement à La Colombe; il n'y a plus qu'un combiné sur 3 qui fonctionne correctement.
- Durant l'été, des petits travaux de réparation et d'entretien ont eu lieu sur les 2 sites; suppression des lampes sur le chemin de la maternelle côté montée du docteur Odin,

réparation de plinthes dans les couloirs à La Colombe. Changement des postes téléphoniques à la maternelle. Réparation de portes, de toilettes ...

Merci aux services techniques et au service «espaces verts» de la ville pour leur travail.

➤ **Projet et activités des classes, budget de la coopérative scolaire**

● **Cross école :**

Un cross a été organisé pour l'ensemble des classes de l'élémentaire le vendredi 15 octobre. Il s'agissait de parcourir la plus longue distance possible dans un temps limité.

Les élèves ont profité ce jour-là d'une météo particulièrement clémente en ce début d'année plutôt pluvieux

L'école et les enfants remercient l'API qui a offert un pain au chocolat à tous les élèves participant. Les goûters ont été commandés à une boulangerie baldomérianne.

● **Semaine du goût :**

Au Petit Prince, des ateliers prévus avec Lilian Charbonnier, cuisinier traiteur, ont dû être reportés, l'intervenant ayant eu un contretemps.

A l'élémentaire, les classes de CE2(Mr Leonarduzzi) et CM1(Mme Dupin) se sont rendus dans une boulangerie baldomérianne ; ils ont visité le fournil et l'espace de vente, et ont bénéficié d'une dégustation.

Les élèves de CE2 de Mr Leonarduzzi se sont rendus au marché de producteurs de S Galmier pour y acheter des produits qui ont été préparés ensuite : tartines de pain miel, beurre et confiture, compote, brochettes de tomates et fromage de chèvre, légumes crus, fruits secs.

Les élèves de CM1 de Mme Dupin ont travaillé sur la fabrication du pain (du blé au pain)

La classe de CM1 de Mme Arnaudeau a travaillé sur la rédaction de recettes ; les élèves ont amené des spécialités de différents pays, et de différentes régions de France.

● **Journée nationale du sport scolaire :**

Mardi 17 septembre, à l'occasion de la journée nationale du sport scolaire, et dans le cadre de sa labellisation «génération 2024» l'école a organisé une journée sportive en lien avec des clubs locaux qui ont animé des ateliers avec les enseignants. Au programme cette année, golf, volley, rugby, judo, tennis.

Les élèves de toutes les classes de l'élémentaire ont participé à 2 ou 3 ateliers sportifs.

● **Village paralympique :**

Le jeudi 5 septembre, les élèves d'ulis de Mme Ebersold se sont rendus à St Etienne pour visiter le village paralympique installé au centre ville. Ils ont pratiqué plusieurs disciplines paralympiques et ont notamment pu escalader des arbres.

● **Projet «Ecole du dehors»:**

Les classes de CP (Mme Avond) et (Mme Demirdjian) poursuivent cette année leur projet «école du dehors». Les élèves auront l'occasion de réinvestir régulièrement leur classe au bois Barou, et le site de Besacieux près de l'école.

● **Projet du dispositif ulis avec l'école des Glycines à Veauche:**

Le dispositif ulis reconduit cette année sa collaboration avec l'école des Glycines.

Ils ont pour projet de confectionner une fresque à partir d'un album jeunesse: «Le loup qui voulait faire le tour du monde»

Des élèves d'ulis se rendront une fois par mois à Veauche; l'école remercie la municipalité de St Galmier pour la mise à disposition d'une navette et d'un chauffeur afin d'assurer le transport des enfants.

- **Visite de St Galmier:**

La classe de CM1 de Mme Dupin a visité la ville jeudi 10 octobre avec la participation de St Etienne Métropole

- **Plantation d'arbres au bois Barou :**

Les 2 classes de CP de l'école , sur la proposition de Mme Paulet (adjointe) au bois Barou pour planter des arbres le Mardi 2 décembre. Les 2 classes de CE1 et CE1/CE2 feront de même le jeudi 28 novembre.

- **Piscine:**

Les 2 classes de CP, les 2 classes de CM2 et la classe de CM1 de Mme Arnaudeau accompliront un cycle piscine cette année.

Les élèves de Mmes Demirdjian, Arnaudeau et Boudarel ont commencé leur cycle le 14 octobre.

- **Travail en partenariat avec la bibliothèque de St Galmier:**

-Les classes de MS (Mme Isabelle Giroux) MS/GS (Mme Chazal) et GS (Mme Valérie Durry) se rendront trois fois à la bibliothèque cette année.

Première séance :découverte de la bibliothèque,lecture d'histoire, Kamishibaï, raconte tapis.

mardi 19 novembre : Valérie Durry (GS) 13h45 à 14h55 et Chloé Chazal (MS/GS) de 14h55 à 15h55

jeudi 21 novembre : Isabelle Giroux (MS) de 9h10 à 10h05

-Les 2 classes de CP travailleront également dans l'année avec le jardin des livres.

- **Scrabble:**

Mme Maugé, déléguée scolaire du comité du lyonnais de scrabble, travaillera à nouveau cette année avec les enseignants; Mme Boudarel, Verdier et Goepf (CM2), Mmes Arnaudeau et Dupin (CM1) et Mr Leonarduzzi.

Cette activité est l'occasion pour les élèves d'aborder d'une manière différente la langue française . Elle a également comme objectif de susciter ou de renforcer leur motivation et leur intérêt pour cet apprentissage . L'année dernière plusieurs élèves de l'école ont participé, hors temps scolaire, et avec le soutien de leurs enseignant(e)s , à un concours proposé par le comité de scrabble ; l'un d'entre eux a été classé 5ème au niveau national.

- **Maternelle et cinéma/Ecole et cinéma:**

Toutes les classes de l'école, sauf les Petite Section participent à ce dispositif. Les enfants se rendront deux fois dans l'année au cinéma pour les élèves de maternelle et trois fois pour les élèves d'élémentaire.

Les élèves de maternelle, Petite Section comprise, choisiront un film supplémentaire hors dispositif école et cinéma, au dernier trimestre.

Première séance:

Mardi 21 janvier: Maternelle (sauf PS): «L'odyssée de Choum»

Vendredi 29 novembre: cycle 2:«Le roi et l'oiseau»

Mardi 26 novembre: cycle 3: «Le roi et l'oiseau»

- **Intervention de la conteuse Patricia Bazoud:**

Patricia Bazoud, conteuse professionnelle, viendra trois fois dans l'année à l'école maternelle:

Première séance:

Vendredi 8 novembre pour les 4 classes de maternelle.

Les 2 séances suivantes seront réservées aux classes de PS et MS.

- **Lire et faire lire:**

Mme Marie France Naime lectrice de l'association «lire et faire lire» présente à nouveau des albums et des contes aux élèves de l'école maternelle. Elle prend les enfants par petits groupes (5 à 7 élèves) les lundis après-midi. L'activité a commencé pour les 2 classes de MS/GS et GS.

- **Spectacle de Noël:**

un spectacle de Noël aura lieu à la maternelle Mardi 14 décembre (matin) Il s'intitule:«Le père Noël, le loup et le chaperon rouge». Il sera présenté par la compagnie «Ad'hoc».

La mairie proposera également une surprise aux élèves de maternelle et d'élémentaire le jeudi 19 décembre .

- **Spectacles au Théâtre du parc:**

Spectacles prévus:

Voyage au bout de l'ennui: 23 janvier 2025:CE1 ET CE2

Diva Syndicat: 11mars: CM1 (Mme Dupin) et CM2 (Mmes Boudarel et Verdier)

Chut une pomme: 28 mars: CE2

Vie: 15 mai: les 2 classes de CP

La mare aux sorcières: CM1 (Mme Arnaudeau) et CM2 (Mme Goepp)

- **Volley:** Les deux classes de CE1(Mmes Bouchet et Brunel), la classe de CM1(Mme Dupin) bénéficieront d'un cycle volley du 26 novembre au 21 janvier, la classe de CM2 des Mmes Boudarel et Verdier du 3 décembre au 28 janvier, les classes de CP de Mmes Demirdjian et Avond,du 20 janvier au 24 mars . les enseignants travailleront avec les animateurs de l'Entente Forézienne Volley Ball.
- **Rugby :** Les classes de CM2 (Mmes Goepp, Boudarel et Verdier) CM1 (Mmes Arnaudeau et Dupin), de CE1(Mme Brunel) CE1/CE2(Mme Bouchet) effectueront un cycle rugby du 14 mars au 11avril avec l'appui d'intervenants du club d'Andrézieux.

Les CP bénéficieront à la même période de 2 séances découverte.

Un tournoi inter-écoles devrait avoir lieu au mois de juin pour les classes de cycle

- **Judo:** Les classes de CE2 (Mr Leonarduzzi) et CM1 (Mme Dupin) feront du judo en mars et avril prochain. Les enseignants travailleront avec Mme Céline Grieco, du club de judo de St Galmier, qui se déplacera à la Colombe pour les séances.
- **Permis piétons(élèves de CE2) et APER (vélo) :** CM1 et CM2: les classes concernées passeront les permis piéton et vélo avec Mme Vanessa Berger (policière municipale) Les dates ne sont pas encore déterminées .
- **Golf:** La Colombe est école pilote sur le département de la Loire . Les classes de CE2 (Mr Leonarduzzi), CM1 (Mme Dupin) CM1 (Mme Arnaudeau) effectueront un cycle golf après les vacances de printemps. L'activité pourrait se conclure par une sortie au golf de Savigneux. .

Mr Leonarduzzi propose des moments de découverte golf aux parents d'élèves: samedi 29 mars, jeudi 1^{er} mai et samedi 31 mai . Ils sont organisés dans le pré situé derrière l'école élémentaire.

- **Poney:**

Voici les classes qui se rendront au poney club cette année.

- Lundi 5 et 12 mai: classe GS de Valérie Durry
- Vendredi 16 et 23 mai: classe de MS.GS de Chloé Chazal
- Vendredi 13 et 20 juin: classe de MS d'Isabelle Giroux
- Lundi 17 mai, 26 mai et 2 juin: classe de CE1/CE2 de Mme Bouchet
- Jeudi 19 juin, lundi 23 et 30 juin: classe de CE1 de Mme Brunel

- **Travail sur le thème de la haie:**

La classe de CM1 de Mme Arnaudeau travaillera avec la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire sur la thématique de la haie:

- 1^{ère} Séance en classe(8 novembre):Qu'est une haie?découvrir la faune et la flore des haies, leurs rôles et pourquoi elles pourraient être menacées.
- 2^{ème} séance en extérieur (24 janvier): plantation d'une haie à St Galmier, avec les élèves
- 3^{ème} séance(19 juin): sortie sur une haie champêtre à proximité de l'école pour réaliser une reconnaissance de la végétation et un atelier sur les traces d'animaux des haies.

- **Sortie « Lieu de mémoire»** classes de CM1 de Mmes Arnaudeau et Dupin

Histoire , Education Morale et Civique.

Cette sortie au Chambon sur Lignon sera l'occasion de travailler sur les traces de la seconde mondiale dans l'environnement proche des élèves. Différents aspects du conflit seront évoqués .

Outre l'aspect historique de cette visite, cela sera l'occasion d'amener les élèves à développer leur esprit critique, à réfléchir sur la complexité du monde, à débattre de certaines valeurs comme le respect d'autrui et la liberté d'expression.

(Collaboration avec la Fédération Nationale André Maginot)

- **Initiation aux premiers secours**

Les élèves de CM2 devraient bénéficier d'une initiation au défibrillateur en cours d'année: Les dates ne sont pas encore fixées.

Budget de la coopérative scolaire :

LE PETIT PRINCE (trésorière Mme Valérie Durry): Bilan financier succinct année scolaire 2023.2024

Solde au 1^{er} septembre 2024 : 6955.13 € (6762.41€ au 1^{er} septembre 2023)

Charges 2023.2024 :	
Achats divers petites fourniture	271.45
OCCE adhésions et assurance	249.60
Sorties et animations pédagogiques	7441.22
Frais tenue de compte	28.23
TOTAL	7990.50

Recettes 2023.2024 :	
Participation familles	1560
API	1595
Benefice vente photos de classe	332.02
Subvention mairie	3420
Recette exceptionnelle tombola fête école	1276.20
TOTAL	8183.22

Pour info, années antérieures :

ANNEE	Solde au 1 ^{er} septembre	DEPENSES	RECETTES	SUB MAIRIE
2015.2016	13911	14865	13215	6500
2016.2017	12263	13884	10575	6500
2017.2018	8954	12307	11435	6700
2018.2019	8081	11774	12846	7000
2019.2020 (covid)	9138	7845	8458	6300
2020.2021	11553	7528	6552	4500
2021.2022	10576	9443	7919	3390
2022.2023	9062	8775	6474	3390
2023.2024	6762	7990	8183	3420
2024.2025	6955			

La COLOMBE (Trésorier Mr Frédéric Leonarduzzi) Bilan financier succinct année scolaire 2023.2024

Solde au 1^{er} septembre 2024 : 12 046,46 (6922.47€ au 1^{er} septembre 2023)

Charges 2023.2024 :	
Achats divers petites fourniture	92,55
OCCE adhésions et assurance	547,20
Sorties et animations pédagogiques	27 243,28
Frais tenue de compte	24
Achats de produits de cession	4 168,96
TOTAL	32 075,99€

Recettes 2023.2024 :	
Participation familles	14 615,44
API(+3 sorties cinéma+1 sortie théâtre)	2 400
Vente produits de cession (photos, brioches, tombola,...)	13 714,54
Subvention mairie	8 170 (6570€ + 1600€ voyages)
Subvention département	700
TOTAL	39 599,98€

BILAN DE L'EXERCICE +7 523,99

Pour info, années antérieures :

ANNEE	Solde au 1 ^{er} septembre	SUB MAIRIE
2015.2016	18 847	6100
2016.2017	15 609	6100
2017.2018	13 944	6700
2018.2019	8 429	7000
2019.2020 (covid)	12 242	6300 (+1200 voyage)
2020.2021	18 229	3500
2021.2022	11 957	4500 (+ 1200 voyage)
2022.2023	8 110	7020
2023.2024	6 922	6570 (+ 1600 voyage)
2024.2025	12 046	

Budget scolaire:

C'est la municipalité qui octroie un budget pour l'achat des fournitures scolaires des élèves:

Pour l'année civile 2024, la somme allouée est de 43€ par élèves en maternelle et de 53€ par élève en élémentaire. (idem budget année civile 2023)

➤ **Questions des parents d'élèves et de la mairie:**

Question de la mairie: Courrier du DASEN (directeur académique) concernant la baisse des effectifs de l'école. (voir éléments de réponse au paragraphe «effectifs»)

Questions des parents d'élèves: Pas de questions à ce conseil.